



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION SPORTIVE - N° 03

---

Réunion du : **6 Septembre 2018**  
à : **14h00**

---

Présidence : **Michel CASSEGRAIN**

---

Présent(s) : **Magali DE BONNEFOY -Patrick MINON**

---

Excusé(s) : **Marc CASSEGRAIN - Ludovic GERARD - Jean Louis RODRIGUEZ -  
Philippe SOUCHU - Alain THILLOU**

---

### **I- Approbation du PV n°02 du 03/09/2018**

### **II - INFORMATION**

La Commission Sportive a procédé à l'établissement des calendriers des championnats Seniors Départemental 4 et 5

### **III - Courriers**

- Courriel du FC Mandorais du 24/07/2018 : réponse donnée
- Courrier de la Mairie d'Orléans du 30/07/2018 : pris connaissance
- Courriel du FC Mandorais du 13/08/2018 : réponse donnée
- Courriel du AM.S. Coulmiers Epieds du 20/08/2018 : réponse donnée
- Courriel du Boismorand du 20/08/2018 : réponse donnée
- Courriel du FCM Ingré du 21/08/2018 : transmis à la CDTIS
- Courriel de l'AS Cléry St André du 21/08/2018 : réponse donnée
- Courriel de la SMOC St Jean de Braye du 24/08/2018 : réponse donnée
- Courriel de l'US La Chapelle St Mesmin du 28/08/2018 : réponse donnée
- Courriel de l'AM S Coulmiers Epieds du 28/08/2018 : réponse donnée
- Courriel de Jargeau St Denis FC du 04/09/2018 : pris connaissance
- Courriel de l'US Tigy Vienne du 06/09/2018 : réponse donnée

### **VI - TOURNOIS**

#### **NEUVILLE SP**

Tournoi U15 du 01/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.  
Tournoi U17 du 01/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

Tournoi U9 du 08/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.  
Tournoi U11 du 08/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.  
Tournoi U13 du 08/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

### **BAL FOOT**

Tournoi Seniors du 02/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

### **ES MARIGNY**

Tournoi U11 du 08/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

### **AS CORBEILLES**

Tournoi Seniors du 15/09/2018. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

---

Les décisions ci-dessus sont susceptibles d'appel devant le Bureau d'Appel du District du Loiret de Football dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission  
Michel CASSEGRAIN



Le Secrétaire Adjoint  
Magali DE BONNEFOY



**PUBLIE LE 07.09.2018**